



na00389_

Projet pédagogique

Service Jeunesse de Pernes Les Fontaines

19 font de Luna

84210 Pernes Les Fontaines

Club jeunes : 04.90.66.52.44

La Conserverie : 04.90.66.66.94

Les Valayans : 04.90.61.63.24

pernes@jeunesse-perneslesfontaines.fr

**SOMMAIRE**

1. ***La ville de Pernes les Fontaines***
   1. Situation géographique / Plan des Valayans
   2. Population
   3. Tissus associatif
   4. Patrimoine
   5. Tourisme
   6. La jeunesse Pernoise
2. ***Le Club Jeunes*** 
   * 1. Détails et équipement des locaux des locaux
     2. Missions/Objectifs
     3. La valeur éducative de nos actions
     4. Fonctionnement
     5. Organigramme du service
     6. Jours et horaires d’ouvertures
3. ***Les activités et actions du club jeunes***
4. Avec le collège
5. Des activités sportives
6. Le fond d’initiative jeune
7. Le soutien scolaire
8. Le Conseil de jeunes
9. Le Point Information Jeunesse – La Conserverie
10. Evaluation
11. Les moyens de communication
    * + 1. ***La ville de Pernes les Fontaines***



**L’Espace Jeunesse Municipal**

**Pernes les Fontaines *Vaucluse***

* 1. **Situation géographique**



**L’espace jeunesse des Valayans**

* 1. **Population**

Avec 10 429 habitants, la commune de Pernes les Fontaine est le chef-lieu d’un canton qui s’étale de la plaine du Comtat jusqu’au plateau de Sault. Ce canton est constitué de 21 communes. Sa population est majoritairement rurale, Pernes, en périphérie de Carpentras est plutôt une commune « rurbaine ».

* 1. **Tissu associatif**

Le tissu associatif Pernois est riche de 207 associations qui œuvrent dans tous les domaines artistique, culturel, sportif et de loisirs. Nombre d’entre-elles proposent aux publics adolescents des activités variées notamment le Mercredi après-midi mais également certains soirs de semaine en période périscolaire. Parmi les plus représentatives, l’on compte trois associations qui à elles seules regroupent plusieurs centaines d’adolescents : Music révolution (école de musique sans solfège), le club de football (l’espérance Pernoise) et le club de tennis. Le CLC (centre de loisirs et de culture) dénombre également beaucoup d’activités dont certaines sont très prisées des jeunes. L’espace Municipal Jeunesse n’est pas en reste avec la proposition d’activités récurrentes, nouvellement mis en place depuis deux années : L’initiation à la bande dessinée, la musique assistée par ordinateur et la vidéo. La danse Hip Hop existe elle comme créneau permanent depuis une dizaine d’années. S’ajoute depuis 2016 le Fit’dance ainsi que le stretching/renforcement musculaire. L’ensemble des activités sont animés par des professionnels confirmés dans leur domaine.

Un des objectifs principaux de l’accueil de jeunes est de parvenir à créer des occasions de rencontres avec cette vie associative et ses responsables, en montant régulièrement des projets communs, qui sont bien souvent liés à des thématiques citoyennes, environnementales, caritatives.

Exemples : le nettoyage du chemin de St Gens, des actions citoyennes autour de la rivière (la Nesque), la participation au téléthon ou encore une collecte au bénéfice des restos du cœur.

* 1. **Patrimoine**

La commune de Pernes les Fontaine est traditionnellement recensée et connue comme étant une ville d’art et d’histoire au patrimoine architectural conséquent.

Tous les quatre ans, un grand évènement populaire apprécié de tout le Vaucluse regroupe plusieurs milliers de personnes qui voient le village vivre à l’heure des traditions comtadines du 19e siècle. Outre cet évènement, toute l’année des rencontres, actions, manifestations liées à la peinture, aux arts et aux artisanats locaux sont organisées sur le territoire de la commune. L’accueil de jeunes est amené à participer à certaines de ces actions notamment la fête du patrimoine.

1. **Tourisme**

Ville aux monuments historiques remarquables et aux 40 fontaines qui font sa renommée, Pernes les Fontaines attire de nombreux touristes tout au long de l’année, pas moins de 22000 personnes en moyenne chaque année.

Plusieurs musées sont à disposition des visiteurs, des restaurants, des chambres d’hôtes, des commerces locaux, un lac aménagé pour la baignade et des parcours pédestres et cyclistes qui proposent aux touristes d’appréhender le paysage varié de Pernes les Fontaines.

1. **La Jeunesse Pernoise**

La population des 0-29 ans (chiffre INSEE 2012) représente 3348 habitants soit 35% de la population global qui représente 10429 habitants. Du point de vue des données sociodémographique, on constate que la population Pernoise est très sédentarisée puisque 90% des ménages recensés étaient déjà présents sur la commune l’an passée. Près de 50% de la population active est constituée d’ouvriers, employés, professions intermédiaires. Les professions agricoles sont sous représentées.

67% environ des familles travaillent à l’extérieur de Pernes et environ 50% des actifs ont un niveau égal ou supérieur au Baccalauréat.

L’accueil de Jeunes crée en 2001 sous sa forme municipale, s’est doté de deux structures complémentaires afin de mieux répondre aux besoins de la population jeune : L’annexe de l’accueil de jeunes aux Valayans (hameau de Pernes) et le PIJ (Point Information Jeunesse) la Conserverie en sous-sol de l’accueil de jeunes à Pernes les Fontaines.

* + - 1. ***Le club jeunes***

L’Espace Jeunesse Municipal et le Point Information Jeunesse (P. I. J.) sont situés **au 19 Avenue Font de Luna à Pernes les Fontaines (84210)**. A proximité du centre-ville, et de ses commerces, du complexe sportif, de la Mairie et de l’arrêt des bus et du collège. L’espace jeunesse des Valayans quant à elle est situé à Place du marché aux Valayans (84210). Les locaux de l’espace jeunesse municipal n’ont pas toujours été ce qu’ils sont aujourd’hui. Ils furent tout d’abord une conserverie, dont il ne reste aujourd’hui que la cheminée de brique rouge. Quelques années plus tard, les Pernois ont pu s’émerveiller devant le grand écran, confortablement assis dans des fauteuils de velours rouge ; les locaux s’étaient transformés en cinéma. Après être resté longtemps fermés, une discothèque s’est implantée pour peu de temps, remplaçant le grand écran. Par la suite, une association a vu le jour, le Club Jeunes Pernois (C. J. P.) jusqu’en 2001. Du fait d’une réglementation de plus en plus contraignante et de problèmes de gestion financière de l’association, la Commune a décidé de municipaliser le local pour les jeunes adolescents de la commune, du canton et de l’intercommunalité, et plus globalement pour les jeunes fréquentant le collège Charles Doche situé à quelques centaines de mètre de l’Espace Jeunesse, et bien évidement pour les associations pernoises. Les activités Jeunesse se sont ensuite développées à partir de ce local jusqu’à lui donner la possibilité d’une action globale en phase avec son public et ses prérogatives de développement, à travers l’octroi des deux labels :

* Point Information Jeunesse.
* L’accueil de jeunes, le fonctionnement de ce dernier étant précisé par une convention de fonctionnement propre à la mise en place d’un accueil Jeunes de façon formalisée. (Réglementation en vigueur)

Le Service jeunesse rentre désormais dans un label « Net Public » et a signer une convention collective avec la commune de Saint Didier mais également avec le Pôle emploi de Carpentras.

* 1. **Détails et équipements des locaux**

Les locaux se divisent en plusieurs pièces, ils donnent sur la rue et sont accessibles aux personnes à mobilités réduites. (Toutes les salles sont de plein pied) Ils sont adaptés à l’accueil des collégiens ayant au moins 11 ans , (espace important, jeux de toutes sortes, proximité avec le collège). Les plus âgés (15-17 ans et plus) n’y viennent que pour des actions ponctuelles les concernant (action sur le logement, recherche d’un job pour l’été, questions de santé, mise en place en projets, FIJ, appels à projets jeunes MSA, création de CV et lettres de motivation, recherche d’emplois etc.…).

Les locaux sont sécurisés, munis de sorties de secours ; une commission de sécurité passe régulièrement vérifier la conformité de l’équipement aux normes de sécurité en vigueur, et un registre de sécurité est mis à jour à cet effet, qui peut être consulté par tous sur place.

Sur les deux structures de Pernes les Fontaines et Des Valayans, des locaux spacieux, équipés de matériels informatiques, sportifs, ludiques et pédagogique sont à disposition des adolescents.

Un minibus est à disposition permanente du service jeunesse pour les déplacements en lien avec les activités, avec la possibilité d’utiliser d’autres véhicules municipaux.

Des infrastructures culturelles ou sportives sont utilisables à tous moments par le club jeunes sous couvert d’un projet ou d’une activité défini.

Une équipe d’animation diplômée, est en charge d’organiser des actions pour et avec les adolescents, en s’appuyant sur les différents partenaires associatifs de la commune et prestataires divers. L’espace jeunesse de Pernes et des Valayans sont agrées par la Direction Départementale de la cohésion sociale et son personnel (équipe d’animation) est qualifié pour encadrer tous les publics.

**b. Les Missions et objectifs**

**Objectifs**

Favoriser l’ouverture d’esprit des adolescents sur leur environnement et le monde, aiguiser leur curiosité, les amener à s’entraider, à découvrir et connaître d’autres jeunes, les amener à s’intéresser à des pratiques culturelles, sportives et de découverte diversifiées leur permettant de s’épanouir au sein d’un collectif de jeunes.

L’accueil de jeunes a pour but d’accompagner les adolescents dans l’apprentissage de toutes formes de socialisation, et les amener par le biais d’activités à gagner leur autonomie.

Il s’appuie sur des dispositifs pour parvenir à ces objectifs : FIJ, appel à projets MSA, bourses diverses, sorties, actions citoyennes, loisirs en générale.

Ecouter et accompagner les adolescents dans leurs démarches de projets. Les aider dans le suivi, la conception et la réalisation de ceux-ci.

Ecouter les parents, dialoguer avec eux, trouver les meilleures formes d’intervention possibles auprès de leurs enfants.

1. **La Valeur Educative de nos actions / L’éducation Populaire au cœur de notre projet : En « 6 Points.. »**

Des valeurs éducatives fondées sur les bases de l’éducation populaire découlent  nos actions, ces valeurs abordées de de façon non exhaustives sont les suivantes.

**1/** Favoriser l’engagement et la participation des jeunes dans la vie locale et notamment associative : Depuis maintenant plusieurs années un petit groupe s’investit régulièrement dans des actions citoyennes : Les Folklories, Les Amis de la Nesque et avec Font art également... Ces initiatives ont été rendues possibles, car nous avons mis en place des temps de rencontre avec les présidents d’association qui souhaitaient faire partager leurs passions et initier quelques jeunes aux pratiques associatives locales.

**2**/ Apprendre à vivre en collectivité et à se respecter (apprendre à s’écouter, se parler et parfois avoir prise sur son langage qui est bien souvent imagé).

**3**/ Découvrir et s’ouvrir sur le monde, accepter l’autre.

Pour cela l’équipe tente de mettre en place des projets et actions sans cesse renouvelées : exemple : Montage de projets Européens d’échange avec la Bulgarie en partenariat avec le comité de Jumelage. Pernes étant jumelée avec Troyan une ville des Balkans, la municipalité essaye de mettre à profit cette opportunité pour échanger avec de jeunes bulgares parlant le Français ou l’Anglais par l’intermédiaire de mails, pour ensuite partir en Bulgarie et recevoir par la suite des Bulgares.

**4**/ Permettre aux jeunes de se développer, de s’épanouir et d’acquérir de l’autonomie

**5**/ Mettre en valeur leurs talents.

**6**/ Etre sources d’informations dans de larges domaines (ex : les conduites à risques, l’orientation scolaire…)

1. **Fonctionnement de l’accueil jeune**

L’espace jeunesse municipal est un accueil de jeunes qui possède un agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale D.D.C.S. Cet agrément a été renouvelé en 2015.

Il peut accueillir les adolescents **dès leur entrée au collège s’ils ont 11 ans** et jusqu’à leur dix-huitième anniversaire. Néanmoins les Jeunes ayant fréquentés la structure antérieurement à leur dix-huit ans et souhaitant prolonger leur inscription dans la cadre notamment d’une activité précise : Cours de danse Hip-Hop ; Atelier dessin etc peuvent continuer à fréquenter l’accueil jeunes.

* **Les temps d’accueil à l’accueil des Jeunes**

Ces temps d’accueil peuvent être modulés par les responsables des structures en accord avec le chef de service sans être inférieurs à 80 jours d’ouverture annuelle, en fonction des besoins et notamment pendant les vacances scolaires (soirée, week- end, stages séjours ateliers…). Il est important de noter que l’accueil des jeunes est libre, les jeunes peuvent donc aller et venir sans subir des contraintes de temps de présence, tout cela bien sûr dans un esprit de confiance instauré entre les jeunes, leurs parents et les animateurs de l’accueil de jeunes.

* **Documents administratifs à fournir et modalités financières de participation aux activités**

Une fiche de renseignement et sanitaire doivent être complétées par les parents, en y joignant les documents demandés afin de devenir adhérent du club jeunes.

Une participation financière est demandée pour l’adhésion. Il en est de même pour certaines activités proposées, sorties, stages, camps, ateliers ; pour cela une carte à point vous sera demandée.

Un adolescent peut s’il le souhaite, participer à des ateliers ou des actions citoyennes, ce qui lui permet de gagner des points sur sa carte/ 2 pt en moyenne par heure travaillée ou une sortie offerte dans certains cas.

* 1. **L’Organigramme Du Service Jeunesse**

**Responsable**

**Olivier Claus**

**BEATEP /BPJEPS LTP/DEFA**

### Point Information

### Jeunesse

Directrice de L’accueil Jeunes

**Fanette Grannier**

**BPJEPS LTP/BPJEPS Equitation**

Animatrice AJ et PIJ

**Morgane Cousin**

**BTS SP3S**

**Licence S Educ**

**BAFA**

Animateur AJ

**Sébastien Poudevigne**

**Lic Staps /BEE 1 et 2 Foot**

Animatrice AJ

**Carole Fuentes**

**BAFA**

BAFA

Intervenant Vidéo

**Julien Vachet**

Intervenante Fitness

Gabriella rivera

Intervenant Dessin

**Jeronimo Cejudo**

Animatrice HIP HOP / Tarot

**Carolyne Blanchard / Marc Labarre**

Agent d’Entretien

* 1. **Jours et horaires d’ouvertures**

L’accueil jeunes *de Pernes les Fontaines* est ouvert aux publics : (hors vacances scolaires)

Du lundi au vendredi

De 14h00 à 18h 00

L’accueil Jeunes *des Valayans* est ouvert aux publics : (hors vacances scolaires)

Le mardi (selon projets) et vendredi de 17h00 à 19h00

Le mercredi de 14h00 à 18h00

***Durant les vacances scolaires les structures sont ouvertes selon les programmes d’activité.***

L’accueil Jeunes de Pernes Les Fontaines et son annexe des Valayans peuvent être ouverts le soir ou le samedi sur la base de projets, activités, sorties.

* + - 1. ***Les activités et actions du Service Jeunesse***

***En une image…***

**DES ATELIERS TOUTE L’ANNEE (Hors vacances)**

**Hip Hop, Bandes Dessinees, Manga, , Video, Fit’dance, Stretching, Renforcement Musculaire**

**Accompagnement SCOLAIRE**

**Accompagnement toutes matières**

**DES ACTIONS CITOYENNES**

**Environnement, Education, Emploi…**

**DEUX STRUCTURES D’ACCUEIL :**

***A PERNES ET AUX VALAYANS***

**DES MINI CAMPS ET DES SEJOURS**

**Nature, sportif, découverte, culturel…**

**LE SERVICE JEUNESSE C’EST**

DES PASSERELLES AVEC LES ASSOCIATIONS

Sportives, culturelles, environnementales…

**DES STAGES ET DES ATELIERS A THEMES**

**Jardinage, bricolage, loisirs créatif, sportif, culturel…**

**LE FOND D’INITIATIVE JEUNES F.I.J.** Permet un financement pour jeunes désireux de créer un projet seul ou en groupe, ayant un intérêt pour la ville

**UN CONSEIL DE JEUNES**

**Force de proposition pour l’élaboration et la réalisation de projet pour la ville ses habitants**

DES PASSERELLES avec LE COLLEGE ET LE LYCEE

Informations, documentations, interventions ludiques et d’information

## Un Lien avec le Collège de Pernes

## CLASSE FOOT

## 6ème et 5ème

Des activités à la Conserverie

Création de CV, lettres de motivation, FIJ appels à projets jeunes, soutien scolaire, accompagnement à l’emploi, questions sur la santé, permanence de l’armée, du PAEJ

**UN ACCES INFORMATIQUE**

Avec 5 postes informatiques, les jeunes et le public ont un accès libre aux ordinateurs avec WIFI, pour des recherches internet, travaux, ou activités de jeu ludiques

* 1. **Avec le collège**

Depuis de nombreuses années le service jeunesse travaille en étroite collaboration avec le Collège de Pernes. A travers une classe option football, des activités entre midi et deux, des journées thématiques (FIJ, sécurité routière…) il est important que notre structure soit au plus près du collège de notre commune. Hormis les interventions sportives, une nouveauté cette année, l’équipe du Point information interviendra au collège de pernes pour des temps « information jeunesse » avec les jeunes pour échanger sur de nombreux sujets quotidiens : orientation, santé, formations, métiers. Nos séances de permanence s’appuieront principalement sur de la découverte de métiers et de l’orientation. L’équipe de l’espace jeunesse feront également des interventions pour présenter les programmes et les activités que nous leur proposons. Depuis la création du Conseil de Jeunes, les animateurs interviennent un jeudi par mois de 12H à 14H pour échanger avec les collégiens autour d’une commission collège. Il est important que notre structure soit au plus près de l’institution scolaire de notre commune et de garder le lien avec les jeunes Pernois.

**b.Des activités sportives**

Le club des jeunes de Pernes est tourné vers une dimension sportive notamment lors de vacances scolaires durant les stages et séjours. Sont organisés des séjours skis débutants et confirmés, des stages voiles, canoë kayak, escalades, mais également des sorties à la journée VTT, équitation, multisports, sport collectifs.

Le Service Jeunesse a notamment une classe foot avec le collège et organise tous les mercredis des cours de danse hip-hop, fit’danse, stretching et renforcement musculaire animé par des professionnels du secteur.

**c. Avec le réseau Compi 84/26**

Le service jeunesse Municipal a adhéré à un réseau dynamique de 20 clubs jeunes du Sud de la Drôme et du Nord Vaucluse (Compi 84/26). Les animateurs de ces clubs jeunes se rencontrent mensuellement pour élaborer des projets inter-club-jeunes autour du sport, de la culture, de séjours menés en commun.

**d.Le Fond d’Initiative Jeune**

Ce dispositif sous la responsabilité de la DDCS 84, est un fabuleux outil pour faire émerger les projets des jeunes. De 12 à 25 ans, avec une aide financière maximale de 1500 euros nous accompagnons des projets divers. En 12 ans nous avons accompagné près de 15 FIJ (création de CD, réalisation d’une BD…)

**e.Le soutien scolaire**

Le soutien scolaire est l'aide individuelle dispensée à des élèves du Collège Charles Doche qui ont besoin de compléter leur enseignement reçu dans le cadre scolaire. Il peut consister en une simple aide aux devoirs ou aller jusqu'à une véritable remise à niveau si nécessaire. Le soutien scolaire peut être perçu par les jeunes comme une contrainte. Notre objectif en tant que club jeune et PIJ, est de donner une autre vision des mathématiques, du français, de l’anglais par une approche ludique et individuelle où le jeune reprend confiance et arrive à apprécier l’enseignement. Un apprentissage ludique bien choisi ou bien conçu constitue un apport réel à la démarche d'acquisition de connaissances. L’objectif de notre démarche est de conduire les jeunes vers l’autonomie dans leur apprentissage scolaire, en leur donnant des méthodes, et en favorisant l’exploitation de leurs capacités. Nous disposons de suffisamment de postes informatiques pour réaliser les exposés ou les diaporamas tout en accompagnant les jeunes dans leur réalisation. Pour s’inscrire au soutien scolaire il faut que le jeune soit adhérent à l’espace jeunesse et réside sur la Commune de Pernes les Fontaines. Plusieurs animateurs sont prévus sur ces séances, que ce soit pour les matières scientifiques et un pour les matières littéraires.

L’avantage du soutien scolaire consiste en un accompagnement personnalisé propre à chaque collégien en travaillant sur différents points de difficultés. Un lien se créer entre le jeune et l’animateur.

**f. Le conseil de jeunes :**

Depuis Janvier 2014, le service jeunesse à mis en place avec la municipalité de Pernes Les Fontaines un Conseil de Jeunes.

Le Conseil de jeunes est un lieu d’expression, d’écoute et de prise en compte de la parole des jeunes sur la vie de la commune de leur commune. Plusieurs thèmes y sont abordés : l’environnement, les loisirs, les transports, la santé, l’école, la solidarité etc.

Le Conseil de jeunes est une occasion pour les jeunes d’être consultés et de pouvoir participer à la conception et réalisation de projets avec l’aide des animateurs. Par exemple, nous avons avec les jeunes mis en place une course à pied dans Pernes, mais également organisé une soirée mousse ainsi qu’une séance découverte d’outils numérique au club des seniors.

Le Conseil de jeunes permet aux jeunes de faire connaître aux élus de la commune leurs besoins et désirs, d’animer tout ce qui, dans la commune peut intéresser les jeunes. Il favorise aussi les échanges, d’une part entre les jeunes, et d’autre part, entre les jeunes et les adultes. Pour ce faire, les animateurs organisent des réunions une fois par mois ainsi qu’une réunion plénière avec l’ensemble des Conseillers Municipaux tous les trois mois. Cette rencontre est très enrichissante et favorise les débats entre jeunes et adultes. Les animateurs interviennent également un jeudi par mois de 12H à 14H pour échanger avec les collégiens autour d’une commission collège.

Le Conseil de Jeunes réunit aujourd’hui une vingtaine de jeunes âgés de 11 à 17 ans venant du collège Charles Doche, du collège St joseph, mais aussi des lycéens du Lycée Victor Hugo à Carpentras. L’écart d’âge permet des débats intéressants ou chaque jeune peut exprimer ses points de vue personnels.

**g.Le point information jeunesse- La Conserverie**

La conserverie est un point d’accueil d’information d’accompagnement personnel et professionnel. Nous accueillons tous les publics.  Nous disposons d’un espace de documentation, d’écoute, de travail où l’on développe des projets associatifs et/ou professionnels. La Conserverie est un lieu d’échange entre différents intervenants, animateurs, professionnels et familles.

En partenariat avec le pôle emploi, la mission locale et les établissements scolaires, la mission principale de la Conserverie est d’accompagner les jeunes dans leur projets personnels, de travailler sur leurs démarches d’emploi, de jobs et de les aider dans toutes leurs démarches administratives ou professionnelles pour leurs projets ou leurs recherches de formations.

Plusieurs projets sont mis en place par l’équipe d’animations telles que des séances découvertes de métiers, des séances d’orientation et de formations ou la création chaque année d’un forum emploi sur la commune.

Nous avons à disposition des postes informatiques pour la création de CV et de lettre de motivation et ainsi effectuer toutes les démarches nécessaire à la recherche d’emploi.

De plus, la Conserverie organise tous les mois des permanences pour l’armée de l’air dans le but de renseigner, accompagner des jeunes souhaitant suivre ce cursus mais également des permanences comme l’accueil du Point Accueil Ecoute Jeunes et Parents (PAEJ) pour échanger et écouter des jeunes, des parents, des familles qui ont des difficultés relationnelles sur de nombreux sujets : école, famille, solitude, stress, sexualité, conflits, mal être.

A ce jour, la Conserverie reçoit une centaine de personnes par mois. Il y a un lien de confiance qui s’est créé entre les animateurs et le public car avant tout, c’est un espace de détente, d’échange, de convivialité, gratuit, anonyme et ouvert à tous.

**h. Evaluation faites sur l’ensemble des structures**

**1**/ Evaluations quantitatives (accueil). Un cahier de présence journalière est mis en place, il prend en compte le nom, prénom du jeune mais aussi son âge, l’heure d’arrivée dans la structure et son heure de départ. Ce cahier permet de fournir des statistiques de fréquentation à nos divers partenaires.

**2**/ Evaluations qualitatives (séjour, action). Nos actions font l’objet d’une évaluation à chaque fin de session. Un tour de table des jeunes ayant participé à nos activités est fait avec mise en avant des points positifs et négatifs de ce qu’ils ont vécu, voir des propositions pour améliorer la qualité de nos prestations.

**3**/ Un bilan quantitatif et qualitatif est également transmis à l’adjoint à la jeunesse après chaque séjour, après l’été, et au minimum une fois par mois en réunion d’adjoints. De plus un diaporama des stages et séjours pour permettre une meilleure visualisation est mis en place, auprès des parents et des élus.

**4/** L’équipe se réunit au moins une fois par semaine, pour faire le point sur les activités qui se sont déroulées mais aussi parler des projets à mettre en place.

**i. Les moyens de communication :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| rencontre avec le public  (rue, collège, lycée) | téléphone | Mails | Réseaux sociaux | courriers |
| radios départementales et locales;  Annonce des grosses manifestations avec France Bleu Vaucluse (ex : jobs d’été…) | journal ;  Presse locale et journal de la commune de Pernes | Site Internet du Service Jeunesse : jeunesse-perneslesfontaines.fr  Site de la ville de Perneswww.ville-de-pernes-les-fontaines.fr | Adorezo : Lien entre la D. D. C. S 84 et les divers lieux d’accueil de jeunes. |  |